



Compte-rendu de la CAPD du 20 mars 2012

1) Liste d'aptitude pour la direction d'école de 2 classes et plus.

58 collègues se sont inscrits sur la liste d'aptitude. 57 collègues ont reçu un avis favorable.

2) Candidatures pour les stages de CAPA-SH

	Nombre de candidat	Nombre de collègues retenus
A	0	0
B	1	1
C	3	1
D	9	5
E	0	0
F	3	1

Les centres de formation retenus sont :

-pour F, D : IUFM (Amiens, Beauvais ou Laon en fonction du nombre total de participants)

- pour B et C : Suresnes

3) Candidatures au stage de préparation pour le diplôme de psychologue scolaire.

7 collègues ont postulé pour cette formation. Ils devront se présenter à un entretien au centre de formation (Paris) à l'issue duquel 2 d'entre eux seront retenus.

4) Présentation des règles du mouvement 2012/2013

Suite au groupe de travail du 21 février, les règles du mouvement ont été présentées. Plusieurs points ont été discutés :

- Les collègues nommés à titre définitif sur des postes de CLIS A, C ou TED devront participer au mouvement pour obtenir une autre affectation s'ils souhaitent être à temps partiel.
- Les enseignants non titulaires du CAPA-SH souhaitant postuler sur un poste en CLIS2 option A ou CLIS4 option C auront un entretien avec l'IEN ASH.
- **Postes fléchés en Anglais.**

Les collègues bénéficieront d'une priorité absolue sur les postes d'adjoint de l'école.

De plus, ils devraient bénéficier d'une priorité normale sur les postes d'adjoints du département.

Cependant, le SE-UNSA et le SNUIPP proposent qu'ils bénéficient de la priorité absolue **et** de la priorité normale alors que FO souhaite qu'ils bénéficient de la priorité absolue **puis** de la priorité normale.

Ces collègues conservent leur ancienneté dans l'école.

Rappel : Dans le cadre d'une mesure de carte scolaire, les collègues sur poste fléché anglais ne seront pas touchés par la mesure y compris s'ils sont les derniers arrivés.

- **Réimplantation des postes ZIL et Brigades :**

Les collègues bénéficient d'une priorité absolue sur les postes de ZIL (ou brigades) réimplantés puis d'une priorité normale sur tous les postes de ZIL (ou de brigades) du département. Les organisations syndicales ont demandé

à ce que les collègues bénéficient de la priorité absolue et de la priorité normale.

5) Questions diverses :

- 2 collègues ont demandé l'annulation de leur permutation et l'ont obtenue.
- L'ensemble des organisations syndicales s'est inquiétée du versement d'indemnités (ISSR, ECLAIR...) et de remboursements qui n'avaient toujours pas été effectués. L'administration a assuré que tout devrait être rentré dans l'ordre pour le mois d'avril.
- En ce qui concerne l'application AFFELNET, une circulaire sera adressée aux directeurs pour préciser la procédure à suivre dans le cas où les parents indiqueraient un changement d'adresse au 1^{er} septembre 2012.
- Remplacement : le taux de remplacement est depuis la rentrée de 81,7% (chiffres de l'administration).

Grille de notation :

Une nouvelle fois, l'ensemble des organisations syndicales a fortement protesté sur l'utilisation trop rigoureuse de la grille de notation. En effet, nombre de collègues ont des notes supérieures aux maxima proposés par cette grille.

De ce fait, ils sont très nombreux à voir leur note maintenue bien que leur rapport soit très satisfaisant.

L'administration a rétorqué qu'ils avaient pris en compte nos remarques et avaient accordés quelques notes au-delà du maximum. Effectivement, des collègues ont vu leur note augmentée de ... 0,1 !

Le SE-UNSA a fait remarquer qu'auparavant, bien qu'une grille existait déjà, il n'y avait pas ce genre de problèmes. En effet, les IEN n'hésitaient pas à proposer des notes supérieures aux maxima et l'IA les validait. Actuellement, si l'application de la grille demeure stricte, c'est plus de 500 collègues qui verront leur note maintenue ou très faiblement augmentée !